


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20252001-01 Du 20 janvier 2025 SOCIÉTÉ SPORTIVE USSONNAISE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN ROBOT DE TONTE</p>
---	---	---

Nombre de membres		Date de la convocation	15.01.2025
Afférents au conseil municipal	15	Date d'affichage	15.01.2025
En exercice	14		
Qui ont pris part à la délibération	14	Pouvoir	

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt du mois de janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (14)

Absents : (0)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

**SOCIÉTÉ SPORTIVE USSONNAISE
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION D'UN ROBOT DE TONTE**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande d'aide financière de la Société Sportive Ussonnaise – SSU pour l'acquisition **d'un robot de tonte**.

L'association souhaite investir dans un robot tondeuse pour assurer la tonte de la pelouse du stade de foot.

Montant de la dépense : 5 166.66 € HT – 6 200 € TTC

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Décide** d'accorder une aide à la SSU pour l'acquisition d'un robot de tonte à hauteur de **2000 €** ;
- **S'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 23 janvier 2025.

Hervé BÉAL, Maire

Sandrine JOUMARD-DESSALCES,
secrétaire de séance

